Grand Montauban Communauté d'Agglomération

OBJET DE LA DECISION :
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE FEDERALE DE TOULOUSE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU RALLYE ETUDIANT

DECISION

N° 253/2022

La Présidente du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération,

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée,
Vu la délibération n°349 du 23 décembre 2021 portant délégation du Conseil à la Présidente,

DECIDE :

- de passer une convention de partenariat entre le Grand Montauban et l'Université Fédérale de Toulouse afin de définir les modalités du partenariat pour l'organisation de l'évènement "Rallye" du 12 octobre 2022 dans le cadre de « la semaine de l'étudiant » édition 2022, qui se déroulera à Montauban du 10 au 15 octobre 2022.

- de signer la convention.

Montauban, le 06 septembre 2022
La Présidente
Brigitte BAREGES

Communauté d'Agglomération Grand Montauban

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : 07 SEP. 2022

De sa publication et/ou notification le : 07 SEP. 2022

Mairie de Montauban – BP 764 – 82013 Montauban cedex
Tél : 05 63 22 12 00 / Fax : 05 63 93 58 00
mairiemontauban@montauban.com
www.montauban.com